

Compte rendu de l' AG de Cap Bauges  
le 24 avril 2018

**Présent :** Jean Luc, Thomas, Francis, Sylvain, Gabriel, Philippe, Delphine, Benoit B, Benoit C, Fanny, Nathalie, Coralie, Hélène, Isabelle, Lydie, Hugues, Ghis.

**Excusées :** Karène, Laure, Pascal.

Actuellement nous sommes 28 producteurs dans Cap Bauges, mais une ou deux personnes n'ont pas donné de nouvelles et sont certainement bientôt sorties.

Philippe réduit son activité, il quitte Cap Bauges fin avril. Il vendra seulement en direct sur sa ferme.

**Nouvelles entrées :**

Simon du jardin du potirou à Chainaz en légumes.

Guillaume Richard des jardins de la cour à Gruffy en légumes pommes et jus.

Patrick et Virginie Pimbert de Chainaz en spiruline.

Marine Carron et Benjamin Lombard de la ferme des granges au chatelard en viande.

**Sorties :**

Ferme du chêne (pas assez de vente au magasin), Nathalie Buisson (arrêt de son activité), Yves Ducret (cherche à vendre sa ferme).

**Le solde du compte** en banque de Cap Bauges est de 488 euros.

Une dépense de 400 euros est prévue pour participer à la commande de photos prévu par le magasin.

**Quelques sujets de discussion :**

- **Comité de pilotage (copil) :** Contrairement à ce que nous avons prévu à l'ag 2017 les comptes rendu du copil n'ont pas souvent été fait. Cela fait partie de la communication à améliorer. Plus de rigueur à avoir sur 2018

**Important pour 2018 :**

Les producteurs qui sont présents au copil doivent envoyer un compte rendu à tous les producteurs.

Prévenir de la date du prochain copil avec l'ordre du jour.

Prévenir tout le monde des dates de visites chez un nouveau producteur.

- **A la fin de ce compte rendu** vous pourrez lire le courrier (pas reçu par tout le monde au premier envoi) expliquant **les décisions prises en copil récemment.**
- **Rappel :** Quand un producteur veut vendre un nouveau produit au magasin, il doit avant tout en informer le copil.
- Nous sommes regroupés en association où le minimum d'implication consiste à **payer son adhésion à Cap Bauges (5 euros)**. Dans un soucis d'égalité nous ne pouvons pas accepter que certains ne payent jamais leur cotisation. Un courrier plus ferme leur sera envoyé.

**Intervention des salariées:**

Présentation de quelques graphiques sur l'évolution des chiffres de 2014 à 2017 (je vous les ferai suivre)

Suite au déménagement les filles réorganisent leurs temps de travail. Toujours deux vendeuses présentes en magasin en après midi pour gérer la caisse et le réapprovisionnement des rayons. La référente producteurs devrait changer bientôt et Coralie doit reprendre la gestion de colivri.

### **Intervention des membres du CA de BioBauges :**

Suite à une fatigue de l'équipe du CA de Biobauges début 2016 de gérer le magasin sans leur laisser d'énergie pour d'autres projets associatif (resto collectif, animation sur l'alimentation...), il apparaissait important de trouver des solutions et de mettre en place un fonctionnement différent. Dans un premier temps, le CA donne plus de responsabilités et d'autonomie aux salariées dans la gestion du magasin.

Dans un deuxième temps un DLA (dispositif d'accompagnement) est lancé pour aider Biobauges dans la réflexion d'un nouveau statut, correspondant mieux au projet.

Ce DLA est terminé.

La décision est prise de passer en SCIC (autre statut).

La SCIC reste à créer, selon nos besoins, avec différents collèges, une charte très précise doit être rédigée.

Les producteurs seront invités à se positionner dans ce nouveau projet.

**Le rapport moral** est voté à l'unanimité.

**Le rapport financier** est voté à l'unanimité.

### **Vote du bureau :**

Jean Luc Neyret : Trésorier - voté à l'unanimité

Sylain Ravier : Secrétaire - voté à l'unanimité

Ghislaine Guerraz : Présidente – 1 contre

### **Les producteurs qui s'engagent dans le copil :**

Nathalie

Simon

Fanny : suppléante

Thomas : suppléant

Benoit : suppléant

Ghis : pour faire un lien avec les années passées.

Voté à l'unanimité

### **Voici le courrier sur des décisions prises par le copil, envoyé le 22 mars aux producteurs mais pas reçu par tous :**

Bonjour à tous,

Depuis 4 ans, le projet de Biobauges a su rester un processus en mouvement, qui évolue au gré des besoins et énergies qui émanent des acteurs et du territoire.

Ainsi l'année 2018 ouvre une nouvelle page dans l'aventure Crocbauges, autour de deux principaux événements:

### **Le changement de locaux**

Nous emménageons à la Madeleine à Lescheraines pour une ouverture clients prévue le **mardi 27 mars après-midi**.

En résumé, la raison de ce déménagement : **l'amélioration des conditions de travail des salariées**. En effet, l'exiguïté des locaux actuels amenaient beaucoup d'inconfort et de pénibilité au travail. Les nouveaux locaux, de plein-pied, offrent un espace de bureau et de stockage adapté aux besoins du magasin.

La surface de vente ne va pas considérablement augmenter mais permettre une réorganisation plus claire de nos produits, tout en conservant un espace "producteur", "épicerie" et "vrac", qui se complètent bien et font la particularité de notre magasin.

C'est également l'occasion de **faire évoluer notre gamme de produits**, tant en réponse à la demande de la clientèle qu'en lien avec les valeurs de Biobauges.

Notre charte actuelle donne la priorité aux produits locaux face aux produits pris chez nos grossistes. Nous souhaitons conserver ce système de dépôt-vente pour les producteurs qui répondent à notre engagement en faveur de l'économie locale.

Dans ce cadre, nous nous réjouissons d'accueillir chaque année de nouveaux producteurs, témoins de la diversité et du dynamisme de notre territoire quant au développement d'une agriculture de qualité et de proximité. Nous souhaitons permettre l'entrée de nouveaux producteurs dans un esprit coopératif et permettre à chacun de trouver sa place. Par ailleurs, plusieurs études nous montrent que la diversité des produits encourage la vente et le dynamisme d'une épicerie comme la notre. Enfin, l'emplacement privilégié du futur local laisse présager une hausse de la fréquentation du magasin.

Nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de professionnels du commerce de proximité via le GRAP et le système de livraison **COOLIVRI**.

Ainsi nous avons souhaité élargir:

- **les produits proposés en vrac** (céréales diverses, huiles et vinaigres, miel, condiments, tisane, thé et café, purées d'oléagineux, épices, produits d'entretien)
- **les fromages** proposés à la coupe (raclette vache, raclette chèvre, tomme brebis)
- **le rayon boisson** (vins, bière, jus de pomme)
- **les farines locales**.

## **Le changement de statut juridique**

Nous vous l'annonçons au début de 2017, la question du statut juridique de Biobauges allait faire l'objet d'un travail de réflexion au cours de l'année. Accompagné par la SCOP l'Orage, nous avons ainsi abouti à la décision de faire évoluer l'association, et notamment son volet commercial, **en une Société Coopérative d'intérêt Collectif (SCIC)**. Il s'agit d'un chantier important que nous souhaitons voir **aboutir en janvier 2020**. Il ouvre l'opportunité de **requestionner notre fonctionnement**. En effet nous souhaitons faire évoluer notre gouvernance partagée entre administrateurs, salariés et producteurs, repenser l'organisation en terme de groupe de travail, et permettre à chacun de s'engager dans l'association selon ses envies.

Il est prévu aussi de réécrire une charte qui poserait nos valeurs communes sur l'éthique de nos produits, le cadre de travail du magasin, et des objectifs de cette nouvelle entreprise coopérative.

Nous attendrons l'automne pour lancer ce nouveau chantier. D'ici là nous reviendrons vers vous pour vous expliquer plus précisément ses implications et le calendrier proposé.

Au plaisir de partager encore notre chemin avec vous

**Le COPIL**